Crise sociale, religieuse et sécuritaire en zone sahélo-saharienne: comprendre la subtilité des enjeux et éviter une guerre à l'issue incertaine pour le Mali et le Niger

Monday 19 novembre 2012

Le nord du Mali est occupé par différents groupes rebelles depuis déjà plusieurs mois. Ces groupes, structurés en deux grandes catégories, mettent en avant des revendications politico-religieuses (pour une part) et des revendications socio-économiques et identitaires (rébellions touarègues). L'explosion de la situation créée mettra en péril à la fois l'Etat du Mali et son voisin immédiat, le Niger, dont la zone nord fait partie de la zone de mouvement et d'influence directe de ces mouvements. Ce texte revient sur les enjeux de ces conflits, à la fois au niveau des Etats les plus concernés directement (Mali et Niger), et au niveau régional et international. Il argumente la nécessité d'une solution interne et souveraine, et dénonce les tentations manipulées vers une guerre dont les conséquences seront durables et destructives pour les pays concernés.

Eléments de complexité du conflit

Plusieurs facteurs font de ce conflit non pas un conflit malien, mais un conflit régional complexe. D'abord, la situation géographique des zones déjà occupées par ces groupes et de leurs zones cibles potentielles (une grande partie du Sahara et du Sahel) transcende les frontières, et concerne à des degrés respectifs des pays comme le Niger, le Mali, l'Algérie, la Libye, et la Mauritanie. Ensuite, concernant la rébellion touarèque, la revendication sociale et identitaire au nom d'une composante importante des populations vivant en zone saharienne (Touaregs et non Touaregs), en fait un phénomène très sérieux et très profond pour les Etats de cette zone, très particulièrement le Niger et le Mali. Ce phénomène a des racines historiques complexes et a eu des manifestations cycliques bien connues (tentative de création d'Etat touarègue dans les années 1960, rébellions des années 1990, et rebellions de la fin des années 2000, par exemple). Enfin, la nature politico-religieuse des revendications exprimées par les groupes dits islamistes, sur la base de leur propre vision de l'islam, en fait une crise politique et religieuse très sérieuse, dans un espace géographique majoritairement musulman et où la vision majoritaire et le vécu quotidien ont jusqu'ici été faits, pour l'essentiel, de paix et de cohésion sociale (exception faite de l'Algérie qui a connu un conflit politico-religieux sanglant dans les années 1990). L'implication avérée ou supposée d'AQMI, fondé sur les ruines de mouvements algériens, fait du conflit, non pas une affaire privilégiée de la zone CEDEAO, mais encore une fois de plus un conflit général en zone sahélo-saharienne. Par ailleurs, le conflit en Libye et l'issue qu'ont bien voulu lui donner la France et l'OTAN, sous couvert des Nations Unies et malgré le refus de principe des Etats africains directement concernés par les conséquences, ne peut certes pas être désigné comme l'origine absolue de ce conflit aux racines plus complexes. Mais il n'en demeure pas moins clair que la débandade et la destruction brutale de l'équilibre de la Libye ont été le déclencheur direct de la bombe qui pèse aujourd'hui sur la tête de tous ces Etats africains et leurs populations. A ce titre, les Etats qui ont intervenu en Libye, la France en premier, doivent donc assumer politiquement et devant l'opinion internationale leur lourde part de la responsabilité dans le conflit actuel au Mali et dans la frontière nigérienne.

Amalgame de discours et conflits d'intérêts potentiels avec les puissances occidentales

Il est très important que les solutions à proposer tiennent compte de la gravité et la complexité de la situation actuelle, au-delà des apparences simplificatrices, et surtout au-delà du reflexe belliqueux et

sanglant que certains hommes d'Etats, africains et occidentaux, sont en train de proposer. A cela s'ajoute la nécessité de clarifier la nuance et la subtilité des enjeux, au-delà d'un discours grossièrement simplificateur qui parle de ce conflit comme la manifestation simple du terrorisme dit islamiste et international, sous la bannière supposée d'Al-Qaida. Ce discours, et les actions qui l'accompagnent, ne font que vouloir déplacer, au moins partiellement, ce fameux terrorisme international de ses zones actuelles de manifestation, que sont Occident comme cible des terroristes, et des pays comme l'Afghanistan comme terrain d'affrontements entre les Etats-Unis et les terroristes. En adoptant naïvement ce discours simplificateur qui a comme seul mot clef « terrorisme international », les dirigeants des Etats comme le Niger et le Mali ne font que racheter maladroitement une guerre idéologique qui ne les concerne pas directement. Ils acceptent ainsi que leurs territoires soient le ring où les tenants de cette idéologie minoritaire de la violence dans le monde musulman (Al-Qaida et associés) s'affrontent avec l'Occident, via notamment les enlèvements d'otages et les attentats. Il est d'ailleurs clair que cette approche, par Etat innocents interposés arrangerait, de facon voulue ou de facon indirecte, des pays comme le Etats-Unis, au détriment d'Etats faibles comme le Niger et le Mali qui n'ont aucun antécédent de conflit terroriste, qu'il soit dit islamiste ou autre. Ceci de fait que la création de nouveaux foyers pour le terrorisme international en zone sahélienne pourrait alléger la situation de concentration de risques terroristes dans les zones que l'on connait actuellement, et où les Etats-Unis sont un des principaux acteurs de conflit et/ou de gestion de conflit. Car malgré des prises de positions plus prudentes exprimées par les Etats-Unis, qui dans un premier temps ont prôné une solution politique, le jeu traditionnel d'alliances entre pays occidentaux a pris le dessus, faisant adhérer peu ou prou les Etats-Unis vers la solution de la guerre au Sahel. Cela arrange aussi sur le plan géopolitique des pays comme la France, qui chercheraient désespérément à asseoir une autorité militaire en zone sahélo-saharienne, et qui n'hésiteront pas à profiter du désordre pour contrôler et exploiter lâchement les ressources des sous-sols sahéliens. Par exemple, l'implication de la France dans les mouvements du Nord Niger, en zone uranifère, est un fait historique avéré même si sa nature exacte appelle des nuances. Aussi, la convoitise de ce pays pour le pétrole libyen (au détriment des vies africaines perdues dans la lutte contre Kadhafi) a été évoquée en son temps d'actualité, et demeure un enjeu dans la zone. En résumé, il y a donc un intérêt géostratégique et économique pour la France qui convoite notamment le pétrole libyen et l'uranium nigérien, et qui aurait même un projet de base militaire dans la région ; et il y a un intérêt géostratégique des Etats-Unis, pour délocaliser au moins une partie du terrorisme international loin des zones traditionnelles et des cibles territoriales actuelles, occidentales et asiatiques. Ces positions font de l'Occident (notamment les Etats-Unis et la France), des acteurs controversés dans la gestion de cette crise, et dont les intérêts biaiseraient forcément la sincérité de l'implication. Néanmoins, de même qu'il est important de garder à l'esprit la présence de ces intérêts et de rester vigilant, il n'est pas moins important pour une question de rationalité de ne juger ces Etats, in fine, que sur la base des actes qu'ils vont poser. Ce discernement est un équilibre intellectuel délicat, mais nécessaire, à réaliser entre une absence de naïveté politique commandée même par la lecture de ce que ces mêmes Etats occidentaux ont pu faire réellement dans leur histoire, et une exigence de justice qui empêche de considérer que les gouvernements actuels de ces Etats répèteraient à coup sûr les fautes de leurs prédécesseurs.

Risques de dérapages d'une guerre peu maitrisable et conséquences collatérales potentielles

Dans ce contexte, l'intelligence et la rationalité, et un minimum de sens de souveraineté, commandent à ce que les Etats sur le territoire desquels se passe le conflit (le Mali et Niger en l'occurrence), analysent indépendamment la situation, et comprennent sa complexité et sa profondeur, à la fois historique et politique. Ils doivent y trouver une issue convenable, sans verser inutilement le sang de leurs populations civiles (que des dégâts collatéraux ne vont pas épargner) et de leurs soldats (dont la vie est tout aussi sacrée). Ces Etats doivent éviter de rentrer dans une guerre dont on ne peut prédire les conséquences ni la durée. Cette remarque est très importante à méditer. Car en fin de compte, entrer dans un conflit, c'est forcément tuer des populations innocentes, perturber la vie paisible de citoyens, déplacer des villages entiers, détruire des infrastructures nationales, désorganiser les économies et les Etats, et en fin de compte, favoriser des activités criminelles opportunistes (à la fois celles des trafiquants et bandits de tous genres qui profiteraient des brèches de sécurité, mais aussi les activités économiques moralement criminelles

Crise sociale, religieuse et sécuritaire en zone sahélo-saharienne: comprendre la subtilité Publié sur Cri de Cigogne (https://www.cridecigogne.org)

d'Etats qui, de tradition historiquement documentée, ont souvent utilisé le chaos et la confusion pour mieux exploiter les ressources naturelles et asseoir leurs influence sur le monde. Il faut donc le répéter, comme cela a été dit en Libye même si la France et l'OTAN avaient fait la sourde oreille, que la guerre n'est pas la première solution et que le sang des soldats africains et des citoyens africains, fussent-ils des rebelles, n'est pas à verser sans ultime nécessité et tant que toutes les tentatives paisibles de solution n'ont pas été épuisées. La disponibilité des pays comme la France pour un soi-disant appui logistique, s'interprète à nos yeux comme une prédisposition odieuse : si les africains veulent se massacrer entre eux, ces Etats sont donc prêts pour leur fournir les armes (et ainsi rehausser le profit de leurs industries d'armement). Il est inacceptable, sans nécessité de dernier degré, de justifier au Niger, au Mali, et ailleurs dans le Sahel, que les budgets déjà maigres et qui peinent à répondre aux besoins élémentaires de développement humain, soient redirigées vers des achats d'armement et de matériel de destruction. Plusieurs pistes de solutions paisibles, durables et plus adéquates devraient donc être envisagées, à l'initiative indépendante des Etats africains, et cela sans faire d'amalgame entre les deux grandes catégories des revendications.

Propositions générales pour une solution de paix basée prioritairement sur le dialogue et les dynamiques internes nationales et sous régionales

Pour la rébellion touarèque, l'Histoire nous montre que le phénomène se répète. Faire taire ces revendications par les armes, sans changer le fond des problèmes qui les justifient ni les mentalités qui les sous-tendent, ne sera qu'un mirage de solution et une nouvelle bombe à retardement. Il faut noter aussi que ces régions Nord (en l'occurrence de la région d'Agadez au Niger), ne sont pas des régions uniquement touarègues, et que l'essentiel des populations touarègues vivent paisiblement et ne sont pas associées à l'approche armée prônée par les leaders rebelles. Cela appelle, comme l'a d'ailleurs reconnu un des derniers mouvements de rebellions au Niger (le MNJ), à poser le problème des régions et des pays sur une entrée qui n'est pas ethnique, mais territoriale. Le problème devra ainsi mieux se résoudre en rediscutant, avec les rebelles, mais aussi et surtout directement avec les populations du Nord Mali et du Nord Niger, touarègues et non-touarègues, des modalités de leur participation à la gestion des Etats (Niger et Mali), et des conditions de leur épanouissement culturel et de leur développement. Cependant, il ne s'agit pas de répéter l'erreur de faire des traitements de faveurs à ces populations (de la discrimination dite positive), comme cela a été le cas dans les années 1990. Dans ces expériences d'ailleurs, en réalité, ce sont les combattants (ex-rebelles) qui disent représenter les populations qui ont reçu des privilèges, mais pas forcément les citoyens moyens des zones concernées. Ainsi, il s'agira, de rediscuter les modalités de fonctionnement des régions et des collectivités territoriales, au niveau national, et avec l'ensemble des régions de ces pays, y compris celles qui n'ont pas pris les armes pour revendiquer un développement qui fait défaut pourtant partout dans ces pays. Cela ira dans le sens de renforcer la réalité de l'autonomie assez récente accordée aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation. Les problèmes de fond à résoudre sont le déficit, avéré ou supposé, d'équité, de justice sociale et de participation égalitaire à la gestion des affaires publiques. La situation de zones où sont extraites ou transformées des ressources naturelles mériterait une attention particulière pour éviter des sources de conflits (au Niger, le pétrole apporte déjà de nouvelles revendications sociales, non armées, cette fois-ci au Sud du pays). Les solutions à ces problèmes sont à trouver, forcément, dans le mode de fonctionnement de l'Etat et des collectivités territoriales, et dans l'innovation d'approche à la fois sur le plan du développement économique et sociale, mais aussi sur les normes de justice et de respect des droits citoyens, indépendamment de toute corruption et de tout favoritisme ethnique supposé ou avéré. Il y a des institutions dans ces pays chargées de ces questions, comme les assemblées nationales et les gouvernements, et c'est une capitulation intellectuelle et politique grave que de penser que ces institutions ne seraient pas capables de répondre de façon satisfaisante à ces revendications.

Pour le conflit en cours impliquant des mouvements religieux au nord du Mali, il faut d'abord noter que cette position vient de groupes dont les racines, la crédibilité, et la vision sont encore peu connues. La vision qu'ils semblent exprimer (par médias et par politiciens interposés), et qui serait proche de celle d'AQMI et des groupes associés, légitimerait des actions violentes y compris sur des cibles civiles, et impliquerait la négation d'un certain nombre de droits fondamentaux. Il serait important que ces positions soient clarifiées, et que l'on fasse la part des choses entre ce qu'ils

disent et croient eux-mêmes, et les fantasmes et transpositions hérités des exagérations médiatiques. Cette vision prônerait la violence au nom de la religion, le refus d'aller à l'école, le non-respect des droits des femmes, le non-respect du caractère sacré de la vie humaine, le non-respect de la liberté de culte (etc.). Pour l'instant, il y a déjà des faits qui semblent établis, notamment la destruction de monuments historico-religieux, et une application à la légère d'actions de justice avec des portées graves (mise à la fin de vies humaines), sur la base d'une interprétation de la loi religieuse orientée avec déséguilibre sur l'action pénale. Il faut rappeler au passage que, dans la tradition orthodoxe islamique, l'établissement de la justice sociale et l'enseignement des bonnes moeurs par l'action éducative (considérée en elle comme un jihad) sont des piliers prioritaires de la Charia. L'action pénale (que semblent faire passer comme priorité ces groupes) n'est pas, contrairement à toutes les idées reçues, le but ultime de la Charia. Il serait important, que les Etats concernés et leur opinion nationale, fassent eux-mêmes des investigations sérieuses et fassent la part des choses entre ce qui, dans tous ces points, pourrait être une non-réalité créée par la surenchère médiatique et l'illusion maniague d'un Occident hanté par un soit disant islam radical, et la réalité d'une interprétation déviante de l'islam, qui serait dans ce cas la vision de ces groupes minoritaires, et non celle de la majorité des musulmans. Si cette déviation d'interprétation des principes islamiques est avéré, et si les acteurs politiques et religieux ne prennent pas des dispositions, il y a certes un risque de recrutement et d'embrigadement d'une partie des populations, celles ayant un niveau limité d'éducation islamique et citoyenne, à la fois au Niger et au Mali.

Une chose est pour le moins claire. L'islam est la religion de la grande majorité des populations du Mali et du Niger, et l'interprétation de l'islam que revendiquent ces populations est basée sur la paix, la tolérance, le respect des droits, y compris les droits des femmes et la liberté de culte (principe coranique de non-contrainte en matière religieuse). D'ailleurs, il est important de noter que cette religion est le principal facteur de mixité sociale et ethnique, et de cohésion nationale au Niger comme au Mali. Dans cet espace géographique, l'islam n'est donc ni un étranger, ni un ennemi potentiel, mais un facteur intérieur, structurel et constitutif, avec lequel il faut composer et construire l'avenir, de facto.

L'histoire lointaine et contemporaine des crises religieuses dans ces pays donne le meilleur enseignement sur la capacité interne à gérer des conflits religieux. Une des crises récentes est celle lié au mouvement de réformisme islamique qui s'est produit dans les années 1990. Ce mouvement (connu sous le nom de ahlus-sunna, ou izala au Niger) a remis en cause des croyances et des pratiques admises dans les confréries traditionnelles, et cela a produit un profond conflit d'interprétation et de pratique religieuses. Malgré le fonds virulent des confrontations et la gravité des écarts de vision associés à cette crise (qui a duré plusieurs années), les populations de ces pays ont su la gérer de façon globalement pacifique, privilégiant le débat contradictoire, le dialogue, et la confrontation idéologique, dans le respect de la liberté d'expression. Les Etats maliens et nigériens, en pleine mutation démocratique à l'époque, ont joué un rôle d'arbitre assez neutre et assez respectueux des libertés d'expression religieuses, ce qui a favorisé la recherche de compromis dans la tolérance et une évolution d'ailleurs positive de la perception de la diversité religieuse (contrairement à d'autres Etats où les conflits religieux finissent plutôt généralement dans le sang). Ainsi, quel que soient les interprétations de l'islam proposées aujourd'hui par ces groupes, il nous semble que la culture de cette société est favorable à un débat interne et serein au sein de la communauté musulmane, qui viendra à bout pour trouver un consensus, avec l'implication responsable et rationnelle des organisations religieuses et des Etats. Le désarmement des groupes ayant déjà pris les armes devra se faire à travers la négociation et l'écoute pour permettre un dialogue serein sur les questions de fonds. Le maintien de l'ordre devra se faire sur une approche dont la priorité ne sera pas la violence (qui engendre et entretient un cycle vicieux de violence) et dont l'objectif sera la restauration de la sécurité des citoyens et le maintien de la paix.

La vision portée par une grande partie des musulmans dans ces pays revendique, certes, une participation de l'islam dans la gestion des affaires publiques, au nom même de la liberté d'opinion et du droit de participation des musulmans. Ceci n'est pas une remise en cause de la pluralité des religions et la liberté de culte (qui était une réalité constitutionnellement admise même dans l'Etat de Médine à l'époque prophétique), mais un droit légitime de faire prendre en compte, à l'Etat, des aspirations identitaires et culturelles propres au peuple qu'il dirige. Mais cette participation des populations musulmanes et de leurs organisations religieuses à la construction de leur propre

Publié sur Cri de Cigogne (https://www.cridecigogne.org)

société a toujours été, au Niger et au Mali, une participation non violente. Elle est d'autant plus nécessaire qu'on ne peut construire un Etat en ignorant la religion et la culture la plus ancrée au sein de son peuple. Cette participation est déjà réelle et opérationnelle, et se fait en l'occurrence à travers des institutions crédibles, rationnelles et organisées (les associations islamiques, les mosquées, et divers cadres plus ou moins formelles), y compris des institutions crées par l'Etat (le Conseil Islamique du Niger, par exemple). Même à l'assemblée nationale du Niger, par exemple, les questions qui interrogent les principes de l'islam sont discutées de façon contradictoire, objective, et sans exclusion. La prise en compte des préoccupations islamiques est donc une réalité et qui se fait jusqu'ici plutôt bien, dans la paix et la recherche de consensus. Ces pays n'ont donc pas besoin d'importer des conflits occidentaux, ni des méthodes belliqueuses et brutales appliqués par d'autres Etats pour gérer les conflits. La transposition de matrices historico-politiques venues d'ailleurs (et liées à d'autres conflits et d'autres populations) pour régler la situation d'un pays spécifique avec une tradition spécifique est un déficit de bon sens. Cela serait aller à l'encontre de la tradition de tolérance et de dialogue religieux qui caractérisent les sociétés nigériennes et maliennes.

Sur la plan pratique, il est donc urgent que les Etats du Mali et du Niger mettent en place respectivement un cadre de dialogue national, qui donnera aux acteurs musulmans (en première ligne) la possibilité de jouer un rôle de médiateur vis-à-vis des groupes minoritaires armés, et que ces Etats jouent la carte de l'écoute et de la recherche du consensus avec tous les groupes armés ou prônant des idées violentes. La restauration de l'ordre et de la sécurité, devra se faire en repensant l'implication conjointe des pays africains voisins, notamment ceux de la CEDEAO mais aussi l'Algérie, la Libye, la Mauritanie et le Tchad, concernés plus directement par les causes et les conséquences historico-géographiques de ce conflit. Ces Etats peuvent intelligemment, et avec l'aide de leurs populations, qui sont en majorité soucieuses de la paix et de la prospérité, résoudre le conflit. L'appel lâchement répété à l'aide problématique des pays occidentaux et l'attente de solutions inspirées des méthodes belliqueuses de certains Etats (notamment les Etats-Unis qui sont en quasi permanence présents dans des foyers de guerre) doivent cesser, au nom même de la souveraineté et du sens de responsabilité nationale. Car comme nous l'avons fait remarquer, le début de la guerre pourra être décidé avec facilité et dans la confusion, mais les conséquences néfastes, les déséquilibres nationaux, et la durée qui lui seront associés seront clairement hors contrôle. Que Dieu nous en préserve.

Commentaires

- Politique et société
- Politique et société
- Cohésion sociale
- <u>Diplomatie</u>
- État
- Intégration africaine
- Politique étrangère et Intégration africaine
- Relations avec le monde
- Société
- Contenu CDC

URL source (Obtenu le 09/05/2024):

https://www.cridecigogne.org/content/crise-sociale-religieuse-et-securitaire-en-zone-sahelo-saharien ne-comprendre-subtilite